Ici vos coordonnées complètes

Ici les coordonnées
de la caisse maladie

Lieu, Date:	Ici renseigner le lieu et la date
Assuré(e):	Ici renseigner le nom et prénom de votre patient
Date de naissance	Ici renseigner la date de naissance de votre patient
Numéro d'assuré(e):	Ici renseigner le numéro d'assuré(e) de votre patient
Objet:	**Prescription d'un appareil TENS contre la douleur selon la position LiMA 09.02.01.00.1**

Madame, Monsieur,

Pour le/la patient sus-mentionné(e), nous appuyons notre demande de remboursement sur les arguments suivants:

- **Diagnostique**: Après un examen médical approfondi, le/la patient(e) a été diagnostiqué(e) de douleurs chroniques.
- **Indications**: Le Cefaly est un dispositif médical de stimulation nerveuse électrique transcutanée **(TENS**), **indiqué pour le traitement préventif et curatif de la douleur**. Le certificat CE disponible (Nr. 0744157-04) est une condition nécessaire et suffisante pour la mise sur le marché selon les critères de SwissMedic.
- **Fonctionnement**: Après instruction dans notre institution, le/la patiente a été capable d'opérer une phase de test de l'appareil TENS durant une période de 40 jours et ce de façon correcte, autonome et sûre.
- **Efficacité**: Nous avons pu évaluer l'évolution positive des symptômes à l'issue de cette période de test : réduction de la douleur et du nombre d'attaques, diminution de la consommation de médicaments en prophylaxie et en phase aiguë. Nous pouvons donc conclure à l'efficacité de l'intervention.
- **Prise en charge** de l'assurance obligatoire des soins (AOS): l'utilisation de la stimulation nerveuse électrique transcutanée **(TENS) pour la douleur** est décrite dans la section **09.02.01.00.1** de la liste des moyens et appareils (LiMA). En conséquence, jusqu'à 270 CHF seront pris en charge lors de l'achat du dispositif TENS.

Nous vous remercions donc pour une prise en charge dans les plus brefs délais.

Meilleures Salutations,

Ici renseigner le **nom** de
l'institution / médecin,
signature et tampon